



Note d'

Numéro 76
Juin 2018

information

du SRED

Service de la recherche en éducation
Département de la formation et de la jeunesse

Prévisions cantonales d'effectifs d'élèves de l'enseignement public pour la période 2018-2021

En 2017, on dénombre globalement 1'100 élèves de plus dans l'enseignement obligatoire et dans le secondaire II que l'année précédente.

Les effectifs progressent dans tous les degrés d'enseignement à l'exception du secondaire I où ils restent stables. Ainsi, on observe une augmentation d'environ 2% des effectifs dans l'enseignement primaire (+712 élèves) et de 1.4% dans le secondaire II (+336 élèves).

L'enseignement spécialisé voit quant à lui ses effectifs progresser de 69 élèves.

En 2018, la croissance du nombre d'élèves devrait se poursuivre de façon prononcée dans l'enseignement primaire (+770 élèves) mais aussi au cycle d'orientation (+235 élèves) et dans l'enseignement spécialisé (+50 élèves). Dans l'enseignement secondaire II, on anticipe une croissance de 480 élèves, dont 400 directement liés à la mise en œuvre de FO18.

La prévision des effectifs d'élèves est indispensable au pilotage du système d'enseignement et de formation. Elle sert notamment à allouer les ressources, organiser et gérer les établissements et les classes pour les deux prochaines années. Pour répondre à ces besoins, le SRED réalise chaque année, en collaboration étroite avec les directions générales et certains acteurs de terrain¹, des prévisions cantonales pour l'enseignement public. Un résumé des résultats pour l'horizon 2018-2021 est présenté dans cette note d'information.

700 élèves supplémentaires dans l'enseignement primaire en 2017

En 2017, les écoles primaires genevoises accueillent 34'844 élèves, soit 712 élèves de plus qu'en 2016 (+2,1%) (Tableau 1). Cette progression, plus soutenue que l'année précédente, s'explique à la fois par un gain migratoire très élevé et un solde naturel (différence entre les arrivées en 1P et les départs de 8P) positif. Ces deux facteurs compensent largement le déficit habituellement engendré par les échanges avec l'enseignement spécialisé (Graphique 1). De façon plus détaillée, les effectifs d'élèves du cycle élémentaire augmentent assez fortement (+501 élèves par rapport à 2016, soit +2,9%) en raison de la présence de générations plus nombreuses que les précédentes notamment en 1P et 4P. Les effectifs du cycle moyen affichent quant à eux une hausse plus modérée (+211 élèves, soit 2,1%) en raison notamment de la présence en 8P d'une génération moins

Franck Petrucci, Laure Martz

nombreuse que la précédente (dernière génération touchée par le décalage de l'âge [HarmoS], Encadré 3).

Forte croissance des effectifs d'élèves du primaire prévue pour les quatre prochaines années

Les effectifs de l'enseignement primaire devraient augmenter chaque année pour atteindre environ 37'600 élèves à l'horizon 2021 (Tableau 1). Un gain migratoire très soutenu sur toute la période 2018-2021 devrait combler entièrement les déficits engendrés par les échanges avec l'enseignement spécialisé. Le solde naturel devrait également contribuer de façon importante à la croissance des effectifs d'élèves sur toute la période, à l'exception de 2021 (Graphique 1).

Les trois prochaines années devraient se caractériser par de fortes augmentations d'effectifs d'élèves (+775 élèves en moyenne par an entre 2018 et 2020). En effet, pour ces années, le gain migratoire devrait se cumuler à un solde naturel positif et important (les générations entrant en 1P étant plus nombreuses que celles quittant la 8P). L'année 2021 serait marquée par une augmentation un peu moins soutenue des effectifs d'élèves (un peu plus de 400 élèves) en raison notamment d'un solde naturel très faible (volumétrie des élèves entrants en 1P et des sortants de 8P quasiment identique).

Par ailleurs, les évolutions prévues pour la période 2018-2021 sont différentes selon les cycles : près de 700 élèves de plus pour le cycle élémentaire et plus de 2'000 élèves pour le cycle moyen se-

Tableau 1. Effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement obligatoire et dans l'enseignement secondaire II de 2014 à 2017 et prévisions pour la période 2018-2021

		Observations						Prévisions	
		2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Enseignement primaire	Cycle élémentaire	16'571	17'199	17'571	18'072	18'315	18'518	18'817	18'758
	Cycle moyen	16'463	16'592	16'561	16'772	17'300	17'919	18'350	18'825
	Total	33'034	33'791	34'132	34'844	35'615	36'437	37'167	37'583
	Variation annuelle ⁽¹⁾	351	757	341	712	771	822	730	416
Cycle d'orientation	9 ^e	4'338	3'970	4'308	4'282	4'171	4'145	4'251	4'484
	10 ^e	4'292	4'416	4'045	4'408	4'379	4'273	4'245	4'346
	11 ^e	4'095	4'276	4'360	3'999	4'348	4'329	4'228	4'198
	Classes-atelier	124	107	108	103	109	108	106	106
	Classes d'accueil	412	358	415	415	435	434	436	435
	Total	13'261	13'127	13'236	13'207	13'442	13'289	13'266	13'569
	Variation annuelle ⁽¹⁾	163	-134	109	-29	235	-153	-23	303
Enseignement secondaire II	Secondaire	22'420	22'485	22'710	22'995	23'020	23'239	23'407	23'416
	dont Accueil et insertion ⁽²⁾	1'218	1'378	1'587	1'656	1'676	1'729	1'719	1'689
	Plein temps	16'145	16'110	16'161	16'339	16'288	16'437	16'585	16'614
	Dual	4'829	4'845	4'835	4'890	4'934	4'953	4'983	4'993
	Stage	228	152	127	110	122	120	120	120
	Tertiaire	675	665	680	718	745	746	746	746
	Écoles pour adultes et reconnaissance des acquis	881	902	933	946	974	974	974	974
	Total (sans FO18)	23'976	24'052	24'323	24'659	24'739	24'959	25'127	25'136
	Variation annuelle ⁽¹⁾	211	76	271	336	80	220	168	9
	Formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18)					400	550		
Enseign. spécialisé	Total (avec FO18)	23'976	24'052	24'323	24'659	25'139	25'509		
	Enseignement spécialisé public et subventionné (4-20 ans) ⁽³⁾	1'768	1'805	1'835	1'904	1'955	1'994	2'023	2'048
	Variation annuelle ⁽¹⁾	-7	37	30	69	51	39	29	25
	Ensemble⁽⁴⁾	1'768	1'805	1'835	1'904	1'955	1'994	2'023	2'048
	Variation annuelle ⁽¹⁾								

⁽¹⁾ Variation annuelle 2014, calculée par rapport à 2013 (valeurs non reportées ici). ⁽²⁾ Y compris les classes préparatoires professionnelles présentes dans les CFP. ⁽³⁾ Une quinzaine d'enfants de moins de 4 ans fréquentent les structures de l'enseignement spécialisé. ⁽⁴⁾ Sans FO18.

N.B. Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité, principalement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé.

Source : SRED/Données nBDS au 15.11.

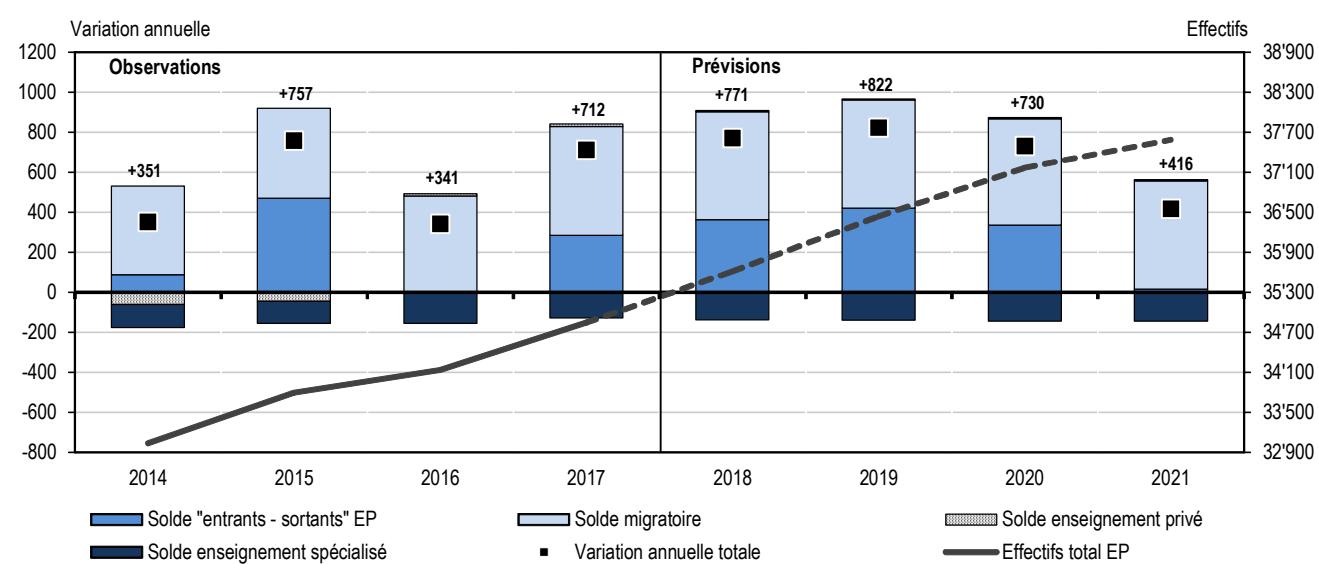
raient attendus sur l'ensemble de la période. Cette dernière augmentation est due au fait que les générations entrant en 5P sont plus nombreuses que celles quittant la 8P (présence pour la période 2018-2019 d'enfants concernés par le décalage de l'âge d'entrée en 1P [HarmoS]).

Quasi-stabilité des effectifs d'élèves du CO en 2017

En 2014, les effectifs du cycle d'orientation (CO) augmentent de 160 élèves par rapport à 2013 (soit +1,2%) et atteignent alors 13'260 élèves (Tableau 1). Cette croissance s'explique essentiellement par

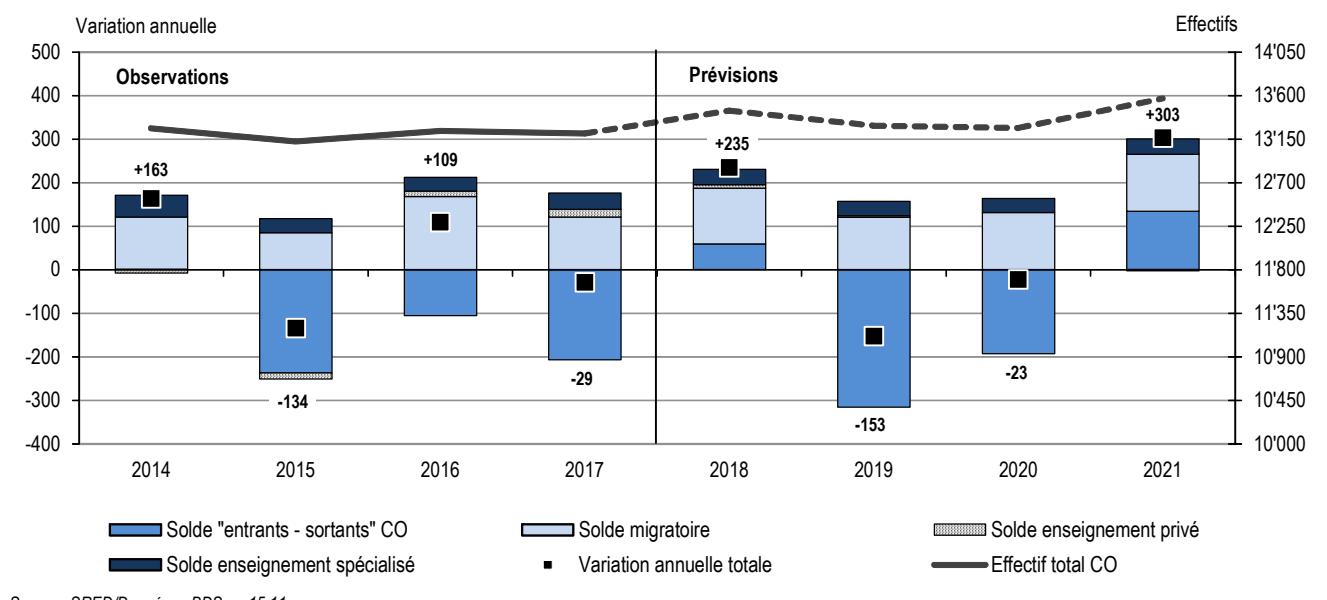
un gain migratoire très soutenu (+120 élèves) (Graphique 2). En 2015, la tendance s'inverse puisque les effectifs du CO diminuent de 134 élèves. Cette baisse est engendrée par le déficit du solde « entrants – sortants du CO » (arrivées en 9^e CO d'une génération moins nombreuse

Graphique 1. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement primaire (EP) de 2014 à 2021



Source : SRED/Données nBDS au 15.11.

Graphique 2. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves du cycle d'orientation (CO) de 2014 à 2021



Source : SRED/Données nBDS au 15.11

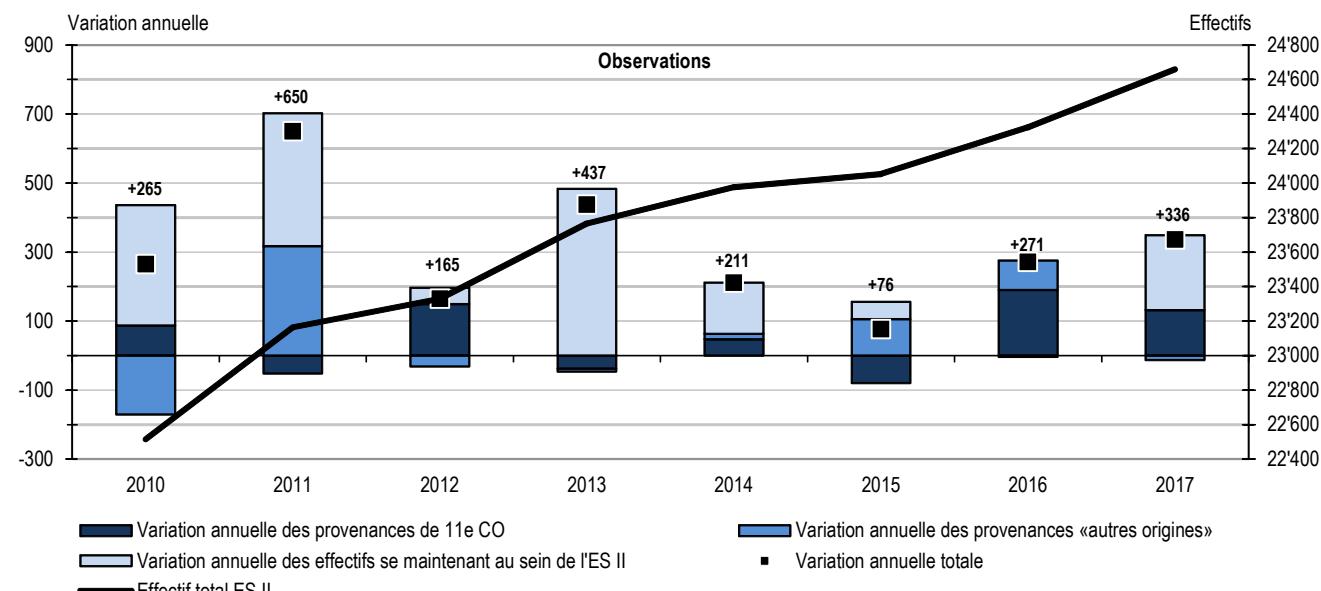
que la précédente). Toutefois, ce déficit est, en partie, comblé par un gain migratoire à nouveau soutenu (+85 élèves) et par un solde positif des échanges avec l'enseignement spécialisé. En 2016, les effectifs d'élèves du CO augmentent à nouveau d'une centaine d'élèves en raison notamment d'un gain migratoire très soutenu (168 élèves). Ce dernier comble entièrement le déficit du solde « entrants – sortants du CO ». En 2017, on compte 13'207 élèves au CO, effectifs quasiment stables par rapport à 2016 (-29 élèves). Cette situation est principalement due à un solde naturel négatif (-207 élèves) qui est pratiquement compensé par un gain migratoire assez élevé (+121 élèves) et par un bilan positif des échanges avec l'enseignement spécialisé (38 élèves).

Augmentation des effectifs d'élèves du CO prévue pour 2018

Au cours des quatre prochaines années, le solde migratoire ainsi que le bilan des échanges avec l'enseignement spécialisé devraient rester positifs, ce qui devrait normalement contribuer à faire augmenter les effectifs. Le solde « entrants – sortants du CO » devrait, quant à lui, être positif uniquement en 2018 et 2021 (Graphique 2). Ainsi, en 2018, on prévoit une hausse des effectifs d'élèves du CO (+235 élèves). En effet, les trois principaux facteurs d'évolution (gain migratoire, solde « entrants – sortants du CO » et échanges avec l'enseignement spécialisé) seraient positifs et contribueraient donc à cette

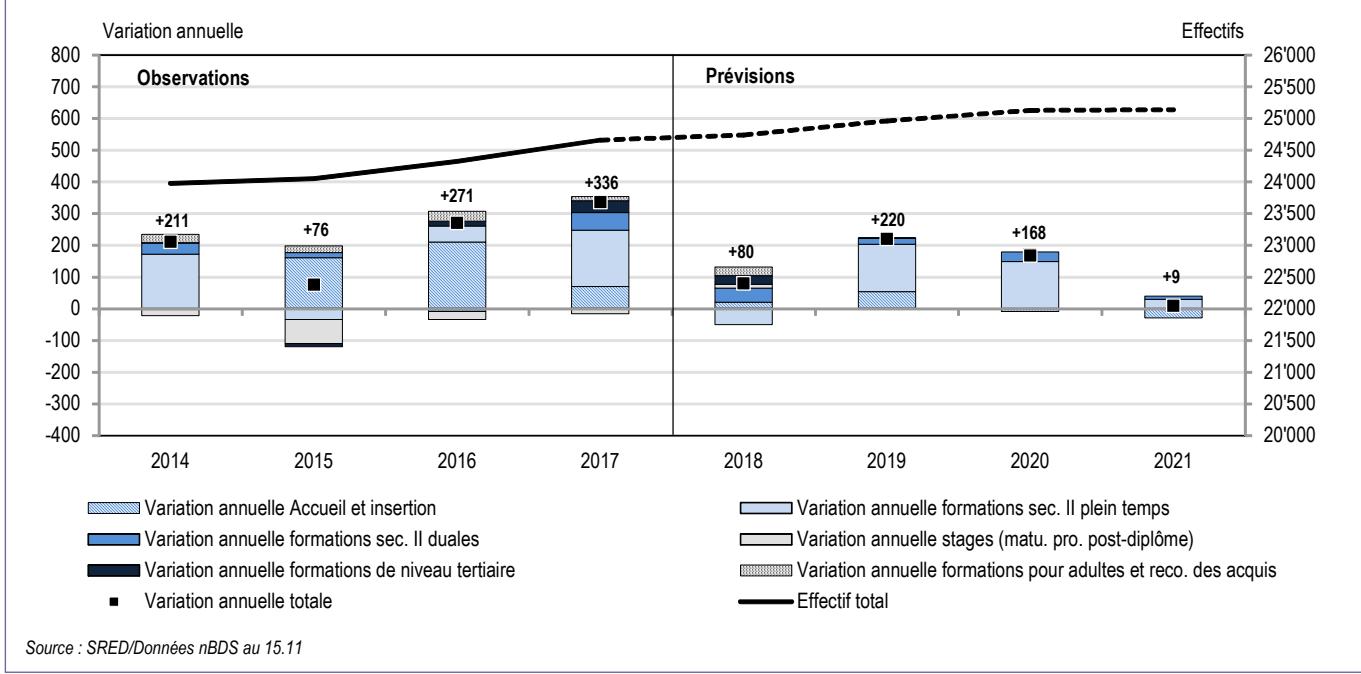
croissance. De 2019 à 2020, la tendance s'inverserait puisque les effectifs d'élèves devraient baisser respectivement de 153 élèves puis, dans une moindre mesure, de 23 élèves. Le déficit important du solde « entrants – sortants du CO » (générations entrant en 9^e CO touchées par HarmoS moins nombreuses que celles sortant du CO) ne serait pas compensé par le gain migratoire relativement soutenu et le bilan positif des échanges avec l'enseignement spécialisé. En 2021, les effectifs du CO augmenteraient à nouveau fortement (+303 élèves) pour atteindre un peu plus de 13'500 élèves sous l'impulsion conjointe d'un gain migratoire relativement soutenu, d'un bilan positif des échanges avec l'enseignement spécialisé et d'un solde « entrants – sortants du CO » positif

Graphique 3. Facteurs d'évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II (ES II) de 2010 à 2017



Source : SRED/Données nBDS au 15.11

Graphique 4. Évolution des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II selon la filière, de 2014 à 2021



(génération entrant en 9^e CO plus nombreuse que celle sortant du CO, touchée par HarmoS).

340 élèves supplémentaires dans l'enseignement secondaire II en 2017

En 2017, l'enseignement secondaire II (ESII) accueille 24'659 élèves, soit près de 340 personnes de plus que l'année précédente. Cette croissance résulte tout d'abord d'une augmentation des maintiens au sein des formations de l'ESII (Tableau 1 et Graphique 3). En effet, ces derniers représentent environ 17'300 élèves, soit 220 jeunes de plus que l'année précédente (à la fois très légère augmentation du taux de maintien – 71.1% contre 70.9% en 2016 – et taille un peu plus importante de la volée d'élèves scolarisés dans l'ESII en 2016 – 24'323 élèves contre 24'052 en 2015). On relève également une augmentation des provenances de 11^e CO (+130 élèves) qui s'explique principalement par la taille de la volée concernée (plus de 4'600 élèves en 2016, soit environ 100 élèves de plus qu'en 2015). Cet effet démographique a, par ailleurs, été accentué par une légère augmentation du taux d'accès aux formations de l'ESII à l'issue du CO (92.9% contre 92.3% en 2016). Les provenances « autres origines » sont, quant à elles, restées relativement stables (environ 3'100 élèves).

En termes d'évolution par filière, l'augmentation du nombre d'élèves en 2017 correspond à une croissance de

+180 élèves dans les formations plein temps de niveau secondaire II, de +70 élèves dans les structures d'accueil et d'insertion, de +60 élèves dans les formations duales de niveau secondaire II et d'une quarantaine d'élèves dans les formations de niveau tertiaire (Tableau 1 et Graphique 4). De façon plus précise, au sein des formations plein temps la croissance des effectifs porte sur le CFP Commerce (+170 élèves) et l'École de culture générale (ECG) (+100 élèves), les effectifs du Collège et de la plupart des autres CFP ayant quant à eux diminué (respectivement -45 élèves pour le Collège et environ -30 élèves pour les CFP Construction, Arts et Santé et social). Dans les structures d'accueil et d'insertion, ce sont le service de l'accueil du secondaire II (ACCES II) (+45 élèves) et le Centre de la transition professionnelle (CTP) (+20 élèves) qui ont vu leurs effectifs progresser. Dans les formations duales, l'augmentation d'une soixantaine d'élèves résulte à la fois de la croissance des effectifs au CFP Santé et social (environ +90 élèves) et de la baisse des effectifs du CFP Commerce (-25 élèves) et, dans une moindre mesure, du CFP Nature et environnement (-10 élèves). Enfin, dans les formations de niveau tertiaire, la croissance des effectifs d'une quarantaine d'élèves se répartit à peu près à part égale sur les CFP Santé et social (principalement formation d'éducateur de l'enfance) et Arts (nouvelle formation dans le domaine de la bande dessinée et de l'illustration).

Une croissance des effectifs qui devrait se poursuivre... et s'amplifier avec FO18

Sur l'ensemble des quatre prochaines années, la tendance à la hausse des effectifs de l'ESII devrait globalement se poursuivre (Tableau 1 et Graphique 4). De façon plus précise, en 2018 l'ESII devrait accueillir environ 24'750 élèves, soit une croissance des effectifs relativement modeste (+80 élèves) en raison de l'arrivée d'une volée d'élèves de 11^e CO particulièrement peu nombreuse (la volée de 2017 correspondant aux naissances relativement faibles de 2003). En 2019 et 2020 les effectifs devraient, en revanche, connaître des hausses plus soutenues avec des variations de +220 et +170 élèves. *In fine*, à l'horizon 2021 le nombre d'élèves pourrait avoisiner les 25'140 jeunes. Il convient de mentionner que les évolutions détaillées dans ce qui précède ne comprennent pas l'impact potentiel de la formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18) qui entrera en vigueur dès la rentrée prochaine (Encadré 4). On notera que pour les années 2018 et 2019, la mise en œuvre de FO18 pourrait se traduire par une croissance supplémentaire des effectifs estimée à +400 et +550 jeunes. La répartition de ces élèves dans la nouvelle offre de formation (stages par rotation, augmentation des préparatoires professionnelles et offre modulaire) n'a, en revanche, pas pu être précisée lors de la réalisation de l'exercice prévisionnel.

En 2018, la croissance des effectifs de 80 élèves sera le fruit d'une légère baisse du nombre d'élèves dans les formations plein temps (-50 élèves) qui sera entièrement compensée par des hausses plutôt modestes dans le reste des formations (respectivement +40 élèves dans les formations duales, +30 élèves dans les formations de niveau tertiaire et les formations pour adultes ainsi qu'une vingtaine d'élèves supplémentaires dans les structures d'accueil et d'insertion). Pour les formations plein temps, la diminution globale d'une cinquantaine d'élèves devrait résulter de baisses des effectifs au Collège (-100 élèves) et, dans une moindre mesure, au CFP Arts et au CFP Technique (respectivement -20 et -15 élèves) qui seront en partie compensées par plusieurs hausses d'effectifs d'une quinzaine d'élèves à l'ECG et dans les CFP Commerce, Construction et Nature et environnement. En ce qui concerne la formation duale, la croissance d'une quarantaine d'élèves anticipée pour 2018 devrait porter pour moitié sur le CFP Commerce. Dans les formations tertiaires, comme en 2017, la hausse des effectifs d'une trentaine d'élèves concernera à part égale le CFP

Santé et social (essentiellement la formation d'éducateur de l'enfance) et le CFP Arts (arrivée d'une nouvelle volée d'élèves dans le domaine de la bande dessinée et de l'illustration). Enfin, bien qu'on attende une hausse globale des effectifs relativement faible dans les structures d'accueil et d'insertion (+20 élèves), les évolutions se révéleront assez différentes d'un type de formation à l'autre. Ainsi, les effectifs des classes de transition préparatoire à l'ECG et au CFP Commerce devraient diminuer d'une trentaine d'élèves en raison de la faible taille de la volée de 11^e CO de 2017. En revanche, le CTP et l'ACCES II devraient tous deux connaître une croissance de leurs effectifs d'environ 15 élèves. Dans le cas du CTP, cette évolution résultera de provenances « autres origines » légèrement plus importantes que par le passé (une soixantaine de jeunes contre 50 les années précédentes) et de provenances de 11^e CO qui resteront assez stables par rapport à 2017 (**Encadré 3**). Pour l'ACCES II, l'évolution attendue sera principalement liée à une hypothèse de poursuite de la croissance du taux de maintien au sein de ces structures (58.1% en 2018 contre 55.1% en 2017). ■

Notes

¹ Direction générale de l'enseignement obligatoire (DGEO) et direction générale de l'enseignement secondaire II (DGESII). Dans l'enseignement secondaire II, les représentants des écoles et des centres de concertation ainsi que l'office pour l'orientation, la formation professionnelle et continue (OPFC) sont associés à l'exercice prévisionnel. Pour l'enseignement spécialisé, les partenaires associés sont la direction générale de l'office médico-pédagogique (DGOMP), la fondation Ensemble et le service éducatif itinérant de l'association Astural.

Références

- Prévisions cantonales des effectifs de l'enseignement régulier obligatoire et de l'enseignement spécialisé. Prévisions à 4 ans de terme : 2018-2021. Genève : SRED (2018). https://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/eo-es/previsions_2018-21.pdf
- Prévisions des effectifs d'élèves de l'enseignement secondaire II. Prévisions à 4 ans de terme : 2018-2021. Genève : SRED (2018). https://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions/po/previsions_po_18-21.pdf
- « Bilan et état de la population du canton de Genève en 2017 ». *Informations statistiques n°6*. Genève : OCSTAT (mars 2018). https://www.ge.ch/statistique/domaines/apercu.asp?dom=01_01

Encadré 1. Enseignement spécialisé public et subventionné

Les prévisions d'effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé sont réalisées conjointement par le SRED, la DGOMP, la fondation Ensemble et le service éducatif itinérant. Elles sont réalisées selon un découpage de l'enseignement spécialisé public et subventionné* en dix catégories : regroupements spécialisés et classes intégrées du primaire, écoles de formation préprofessionnelle (EFP) et classes intégrées au CO, institutions publiques et subventionnées qui offrent des prestations pour des enfants et jeunes présentant des déficiences physiques (sensorielles et motrices) ou intellectuelles ainsi que des troubles psychiques. Ces catégories couvrent la tranche d'âge 4-20 ans, toutefois une quinzaine d'enfants de moins de 4 ans fréquentent ces structures.

En 2014, l'enseignement spécialisé public et subventionné accueille environ 1'770 élèves (**Tableau 2**). Entre 2014 et 2017, on observe une augmentation de près de 140 élèves (soit +7,7%). On comptabilise alors 1'904 élèves au sein de l'enseignement spécialisé en 2017. Toutefois, les évolutions observées au cours des quatre dernières années diffèrent selon les catégories. Ainsi, cinq catégories de structures voient leurs effectifs augmenter :

- Institutions pour déficience intellectuelle – CE&CM (+60 élèves entre 2014 et 2017) : cette augmentation s'explique notamment par la transformation du regroupement spécialisé à l'école de Peschier en un CMP intégré. De même, en lien avec des demandes d'orientation vers l'enseignement spécialisé, l'OMP procède à plusieurs ouvertures : CMP, classe intégrée et dispositif inclusif à l'enseignement spécialisé.
- Formations préprofessionnelles secondaire II / classe intégrée ACCES II (+40 élèves entre 2014 et 2017) : la création du centre d'enseignement spécialisé et de formation pratique (CESFP) ainsi que la mise en place d'une classe intégrée à l'ACCES II permettent l'accueil des élèves migrants.
- Institutions pour déficience intellectuelle – secondaire I et II (+28 élèves) : on observe une augmentation de la capacité d'accueil de la SGIPA-CISP en 2015 et une hausse des effectifs d'élèves au CMP Vincy-Vallades et à L'Atelier.
- Institutions du cycle moyen (+26 élèves) : la hausse des effectifs se concentre sur la période 2015-2017 et s'explique notamment par l'ouverture de nouveaux CMP (Fazy et Les Pléiades).
- Institutions pour déficience sensorielle et motrice (+11 élèves) : cette croissance s'explique par le déploiement des mesures de soutien dans le cadre de l'école inclusive, notamment au sein du CESM et du CADV.

Le développement des classes intégrées au CO se poursuit au cours des quatre dernières années avec des ouvertures dans différents CO (Budé, Cayla, Drize, Golette et Marais). Parallèlement, on observe une diminution des effectifs des deux écoles préprofessionnelles secondaire I dans les mêmes proportions. Ainsi, les effectifs d'élèves de la catégorie regroupant les EFP secondaire I et les classes intégrées au CO restent stables.

D'autre part, on observe une baisse des effectifs d'élèves dans les regroupements spécialisés (-34 élèves entre 2014 et 2017) s'expliquant par une diminution des demandes de conseil de l'école primaire pour des placements dans cette structure. **>>>**

* Enseignement spécialisé subventionné par l'État de Genève (mandat public de formation).

>>> Encadré 1 (suite). **Enseignement spécialisé public et subventionné****Tableau 2. Effectifs d'élèves scolarisés dans l'enseignement spécialisé public et subventionné de 2014 à 2017 et prévisions pour la période 2018-2021**

	Observations				Prévisions			
	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021
Regroupements spécialisés / DIAMs ⁽¹⁾ (CE&CM) - Public	427	426	406	393	386	384	387	390
Institutions pour TPA ⁽²⁾ (CE) - Public/subventionné	218	220	215	214	211	209	208	208
Institutions pour TPA ⁽²⁾ (CM) - Public/subventionné	170	168	163	168	176	182	184	183
Institutions pour TPA ⁽²⁾ (Sec I) - Public/subventionné	324	320	342	350	361	368	373	378
Institutions déficience intellectuelle (CE&CM) - Public/subventionné	62	63	68	72	74	76	77	78
Institutions déficience intellectuelle sec. I et II - Public/subventionné	160	183	192	220	224	225	223	221
Institutions déficience sensorielle et motrice - Public	133	148	161	161	168	174	180	184
Institutions polyhandicaps - Subventionné	97	90	88	108	120	133	146	160
Form. préprof. sec. II / Classes intégrées ACCES II - Subventionné	65	68	58	66	69	72	74	77
Institutions pour TPA ⁽²⁾ (CE) - Public/subventionné	112	119	142	152	166	171	171	169
Enseignement spécialisé public et subventionné	1'768	1'805	1'835	1'904	1'955	1'994	2'023	2'048
<i>Variation annuelle</i>	-7	37	30	69	51	39	29	25
<i>Variation annuelle en %</i>	-0.4%	2.1%	1.7%	3.8%	2.7%	2.0%	1.5%	1.2%

⁽¹⁾ DIAMs : Dispositifs d'intégration et d'apprentissages mixtes. ⁽²⁾ TPA: Troubles de la personnalité et des apprentissages.

N.B. Les effectifs totaux incluent un certain nombre d'élèves suivant une double scolarité, principalement dans l'enseignement primaire et dans l'enseignement spécialisé.

Source : SRED/Données nBDS au 15.11

Sur la base des hypothèses retenues, on prévoit une augmentation des effectifs d'élèves de l'enseignement spécialisé pour les quatre prochaines années (soit 144 élèves de plus d'ici 2021) (Encadré 3). Plus précisément, pour 2018, on prévoit une augmentation de 51 élèves par rapport à 2017. Les augmentations d'effectifs d'élèves sont prévues dans les formations préprofessionnelles secondaire II / classe intégrée ACCES II (+14), les institutions pour déficience sensorielle et motrice (+12), les institutions pour TPA du cycle élémentaire (CE) (+8) et du cycle moyen (CM) (+11). En revanche, on prévoit une poursuite de la baisse du nombre d'élèves dans les regroupements spécialisés (-7 élèves par rapport à 2017).

Encadré 2. Méthodologie

La méthode « des flux »

La méthode utilisée pour réaliser les prévisions cantonales d'effectifs d'élèves est la méthode dite «des flux» qui consiste à projeter dans le futur, par extrapolation, les tendances observées dans le passé en formulant des hypothèses de taux de promotion, de doublage, de passage entre programmes d'études ou filières (réorientations) et de sortie (départs du canton, passages dans l'enseignement privé, réussite aux examens, etc.). Les arrivées de l'extérieur du système scolaire (nouveaux arrivants et personnes pouvant reprendre leur formation après une cessation temporaire de leur scolarité) et celles de l'enseignement privé sont également intégrées dans les hypothèses, tout comme les changements de structure en cours ou à venir (création/suppression de filières, modification de règlements ou de conditions d'admission, etc.).

Les prévisions cantonales sont réalisées à quatre ans de terme. La première année de prévision s'appuie sur les données observées les plus récentes. Dès la deuxième année, les effectifs prévus se basent sur des effectifs eux-mêmes prévus pour les années antérieures (processus itératif).

Les données utilisées

Les prévisions cantonales reposent sur les informations enregistrées dans la base de données scolaires normalisée (nBDS) gérée par la Direction de l'organisation et de la sécurité de l'information et Gestion des données scolaires (DOSI-GDS) du département de la formation et de la jeunesse (DFJ, anciennement DIP). Pour l'enseignement primaire, on utilise également les effectifs d'enfants âgés de 0 à 4 ans transmis par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM). Dans le cadre d'une prévision à 4 ans de terme, ces données permettent de ne pas faire d'hypothèses sur la natalité, les naissances d'aujourd'hui étant les futurs élèves entrant en 1P quatre ans plus tard. Enfin, d'autres informations communiquées par les directions générales des trois degrés d'enseignement et les acteurs de terrain sont également prises en compte. Elles permettent de retenir les hypothèses les plus pertinentes compte tenu des changements en cours ou programmés au moment de la réalisation de l'exercice prévisionnel.

Date d'observation des données utilisées

Les prévisions reposent sur une série homogène des données observées au 15 novembre. Il s'agit plus concrètement des effectifs correspondant aux scolarités actives au 15 novembre enregistrées dans la nBDS.

Une particularité des prévisions de l'enseignement secondaire II

Toutes les formations de l'enseignement secondaire II ne sont pas traitées par la méthode des flux. En effet, pour certaines d'entre elles, en raison de la faiblesse des effectifs ou de conditions d'accès particulières (« quotas »), la prévision repose sur les effectifs directement communiqués par les différentes écoles et centres de concertation. En 2017, ces formations accueillent 4'043 élèves, soit environ 16% des effectifs du secondaire II.

Encadré 3. Hypothèses retenues pour l'horizon 2018-2021

1. Enseignement primaire (EP) et cycle d'orientation (CO)

• **Natalité** : l'évolution des effectifs de l'enseignement primaire est très liée à la natalité. Ainsi, une baisse des naissances va engendrer une diminution du nombre d'élèves du primaire tandis qu'une hausse de la natalité va entraîner une augmentation des effectifs. Depuis le milieu des années 2000, on observe une natalité relativement élevée, avec près de 5'000 naissances en moyenne par an entre 2004 et 2009. Depuis 2010, le nombre de naissances ne cesse de progresser, on comptabilise ainsi près de 5'400 naissances en 2016. L'exercice de prévision repose donc sur cette natalité élevée, les enfants qui entreront en 1P de 2018 à 2021 étant déjà nés.

• **Arrivées de 8P** : L'accord intercantonal sur l'harmonisation de la scolarité obligatoire (HarmoS) implique deux modifications importantes : d'une part, l'obligation de scolarisation à 4 ans et d'autre part, une nouvelle date de référence d'entrée en 1P au 31 juillet, impliquant la suppression de la dispense d'âge simple qui acceptait les enfants nés jusqu'au 31 octobre. A Genève, la nouvelle date de référence a été mise en place progressivement entre 2010 et 2012.

- **EP** : les générations touchées par le décalage de l'âge d'entrée en 1P affecteront les années de scolarité du cycle moyen sur la période 2018-2019.

- **CO** : la mise en place du Concordat HarmoS devrait avoir un impact sur les effectifs d'élèves du CO de 2018 à 2021.

Ainsi, les volées de 8P entrant au CO entre 2018 et 2020 sont numériquement plus faibles que celle entrée en 2017, puisqu'il s'agit des volées d'élèves concernées par la mise en place d'HarmoS (respectivement 4'230 élèves en moyenne par an contre 4'350). Dès 2020, les provenances de 8P devraient être plus importantes que les précédentes (4'550 élèves, fin de l'impact de la mise en place d'HarmoS).

• **Solde migratoire** : il correspond à la différence entre les arrivées d'élèves de l'extérieur du canton et les départs d'élèves hors du canton.

- **EP** : En 2017, les arrivées de l'extérieur du canton sont stables par rapport à 2016 alors que les départs sont en baisse. Ainsi, le solde migratoire continue de progresser et représente un gain de plus de 540 élèves.

- **CO** : En 2017, les arrivées de l'extérieur ainsi que les départs sont en baisse par rapport à 2016. Toutefois, ces deux facteurs n'évoluant pas dans les mêmes proportions (baisse plus forte des arrivées que des départs), le solde migratoire est moins important qu'en 2016 (gain de 121 élèves).

Pour la période 2018-2021, les arrivées d'élèves de l'extérieur du canton ont été stabilisées par rapport aux valeurs observées en 2017. Ces arrivées concernent à la fois les élèves en provenance de la zone européenne et les jeunes requérants d'asile en provenance des zones de conflit. Selon les prévisions de l'Hospice général, le nombre d'arrivées de jeunes migrants devrait être semblable à celui de l'année passée. Ainsi, près de 500 jeunes âgés de 4 à 20 ans pourraient être accueillis dans le dispositif d'Aide aux migrants d'ici à juin 2018. L'enseignement primaire pourrait accueillir, d'ici juin 2018, près de 200 élèves âgés de 4 à 11 ans. Le CO pourrait également être touché par l'arrivée de 80 élèves âgés de 12 à 15 ans principalement dans les classes d'accueil. De même, les départs vers l'extérieur du canton pour les élèves ont été stabilisés par rapport aux valeurs observées en 2017, pour la période 2018-2021. Ainsi, cette hypothèse implique un gain migratoire très soutenu, pour les quatre prochaines années, soit 540 élèves chaque année pour l'enseignement primaire et en moyenne 130 élèves pour le CO.

• **Poursuite des tendances** : les taux de transition, de redoublement et de sortie retenus par le groupe de travail ont été calculés sur la base de la moyenne pondérée des deux dernières observations (poids double accordé à la dernière année).

2. Enseignement secondaire II

Les effectifs de la plupart des formations sont estimés par la méthode des flux. Pour la période 2018-2021, les principales hypothèses retenues sont :

A. Les formations traitées par la méthode des flux : hypothèses de tendance validées par le groupe de travail

• **Transitions à l'issue de la 11^e CO** : pour la période 2018-2021, la DGESII et les représentants des écoles concernées font l'hypothèse que les taux de passage à l'issue de la 11^e CO demeureront relativement inchangés par rapport aux valeurs observées en 2017. Seul le taux de passage vers le CTP devrait continuer à progresser légèrement en 2018 (4.7% contre 4.2% en 2017). On notera par ailleurs que la volée de 11e de 2017, qui alimentera les formations de l'ESII en 2018, est de taille relativement modeste (environ 4'200 jeunes, soit 400 élèves de moins que la volée précédente). À partir de 2018, on devrait retrouver des volées ayant une taille plus conforme à ce qui a été observé dans le passé (entre 4'500 et 4'600 élèves chaque année).

• **Maturité spécialisée** : les effectifs devraient être d'environ 465 élèves par année sur l'ensemble de la période considérée.

• **Transitions à l'issue de l'ACCES II** : ces dernières années, le taux de maintien au sein des structures de l'ACCES II a connu une tendance à la hausse relativement soutenue qui s'explique à la fois par des arrivées échelonnées d'élèves tout au long de l'année scolaire (les élèves qui arrivent tardivement doivent être maintenus l'année suivante à l'ACCES II pour bénéficier d'une prise en charge suffisamment longue) et par un public de plus en plus difficile à prendre en charge. Les représentants de l'ACCES II et de la DGESII font l'hypothèse que la tendance haussière du taux de maintien devrait encore perdurer en 2018 (le taux devrait passer de 55.1% à 58.1%). Par ailleurs, on suppose que dans le même temps le taux de passage de l'ACCES II vers le CTP restera constant (9.2%). Les taux de passage vers la 1^{re} année du Collège et de l'ECG sont, quant à eux, respectivement fixés à 4.1% et 4.5%. Enfin, tous les taux de passage à l'issue de l'ACCES II sont ensuite supposés constants pour la période 2019-2021.

• **Provenances « autres origines »** : elles correspondent principalement à des arrivées de l'extérieur du canton ou de l'enseignement privé ainsi qu'à des reprises ou des poursuites de formation après des interruptions plus ou moins longues. De manière générale, pour la période 2018-2021, les provenances « autres origines » qui ont été retenues correspondent à des effectifs qui, en volume, restent comparables à ceux observés en 2017. On notera que pour l'ACCES II, ces provenances ont diminué d'environ 120 élèves en 2017 (arrivée moins importante d'élèves migrants qu'en 2015 et 2016). Pour la période 2018-2021, après discussion avec les représentants de l'Hospice général et de l'ACCES II, ces provenances sont supposées rester à un niveau légèrement inférieur à la dernière observation (soit 265 jeunes en 2018, puis diminution de 10 élèves chaque année sur la période 2019-2021).

• **Formation obligatoire jusqu'à 18 ans** : voir [Encadré 4](#).

>>>

>>> Encadré 3 (suite). Hypothèses retenues pour l'horizon 2018-2021

- **Autres hypothèses sur les taux** : pour l'année 2018, au cas par cas, ont été retenues des formules de calcul ou des valeurs de taux qui diffèrent du paramétrage utilisé par défaut dans l'exercice prévisionnel (moyenne pondérée sur 2 ans). Ces formules et valeurs visent à prendre en compte, du mieux possible, certaines évolutions passées ou changements à venir pour lesquels le paramétrage par défaut semble peu adéquat. La liste détaillée des taux concernés (une trentaine) figure en page 6 du document des prévisions cantonales disponible à l'adresse suivante : [https://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions\(po/previsions_po_18-21.pdf](https://www.ge.ch/recherche-education/doc/stat-indicateurs/previsions(po/previsions_po_18-21.pdf).

B. Les formations non traitées par la méthode des flux : hypothèses directement communiquées par les écoles et centres de concertation

D'après les hypothèses formulées par les représentants des différentes écoles et centres de concertation, les effectifs des formations concernées devraient globalement connaître une augmentation d'environ 135 élèves en 2018 avant de se stabiliser pour le reste de la période 2019-2021 (soit environ 4'200 élèves par année). De façon plus précise, les effectifs de ces formations devraient croître d'une quarantaine d'élèves au CFP Santé et social (principalement formations tertiaires) et d'une trentaine d'élèves au CFP Nature et environnement (classes préparatoires et formations plein temps), au CFP Commerce (maturités professionnelles post-CFC et stages MP [3+1]) et dans les formations pour adultes (COPAD).

3. Enseignement spécialisé public et subventionné

- **Arrivée de mineurs requérants d'asile** : selon les prévisions de l'Hospice général, le nombre d'arrivées de jeunes migrants devrait être semblable à celui de l'année passée. Ainsi, près de 500 jeunes âgés de 4 à 20 ans pourraient être accueillis dans le dispositif d'Aide aux migrants d'ici à juin 2018. Au 15.11.2017, 40 élèves sont arrivés dans l'enseignement spécialisé sans jamais avoir été scolarisés à Genève auparavant. La prévision 2018, qui table sur une stabilité des arrivées par rapport à 2017, tient compte de ces nouveaux arrivants.
- **Ouverture possible de différentes structures en 2018** : Différentes ouvertures de structures sont prévues afin de répondre au mieux à l'estimation des besoins (dans les cycles élémentaire et moyen, structures pour élèves ayant des TPA et pour élèves présentant des déficiences intellectuelles ; classes intégrées au CO ; pour les élèves de 15 ans et plus, structure en lien avec la mise en place de FO18).

Encadré 4. Formation obligatoire jusqu'à 18 ans (FO18)

Compte tenu des incertitudes qui demeurent et du fait que l'entrée en vigueur de FO18 à la rentrée 2018 ne constitue que la première étape d'un déploiement qui se poursuivra sur plusieurs années, la DGESII et le SRED ont décidé de ne pas traiter la question de l'impact de cette nouvelle norme constitutionnelle par la méthode des flux qui nécessite la formulation d'hypothèses extrêmement détaillées sur les volumes de jeunes concernés, les formations interrompues, les solutions proposées et les parcours de formation qui en résulteront. Les évolutions qui figurent dans ce document correspondent donc à une situation sans FO18, l'impact de la nouvelle norme sur les effectifs n'ayant fait l'objet que d'une estimation agrégée. Ainsi, on prévoit que FO18 pourrait se traduire par 400 élèves supplémentaires à accueillir en 2018 (volume conforme à ce qui a été retenu dans l'enveloppe budgétaire pour cette rentrée) et 550 élèves supplémentaires en 2019. Les hypothèses et la prise en compte plus détaillée de FO18 seront affinées dans les exercices prévisionnels ultérieurs en s'appuyant sur l'analyse des effets de la réforme qui sera menée au sein du département dès l'année scolaire 2018-2019.

Informations complémentaires :

franck.petrucci@etat.ge.ch, 022 546 71 22
laure.martz@etat.ge.ch, 022 546 71 30

Edition :

narain.jaqasia@etat.ge.ch, 022 546 71 14

Version électronique de cette note :

<http://www.ge.ch/recherche-education/doc/publications/notesinfo/notes-sred-76.pdf>